

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE ST-LUC

Rapport de Gestion 2021/2022

Assemblée générale
Vendredi 13 janvier 2023
Salle polyvalente à 19h00



Mot du Président

Chers membres, responsables des sociétés de Saint-Luc et partenaires,

Au nom du comité, je vous souhaite la bienvenue à la 87ème assemblée générale de la Société de Développement de Saint-Luc.

Cette année 2022 permit un retour à la normale après deux ans de restrictions COVID sur nos activités touristiques. Quel grand bol d'air frais !

Le comité et ses bénévoles n'ont pas chômé pour garder le rythme qui n'a jamais tourné au ralenti. En effet, après des Fêtes de fin d'année très animées, notre carnaval a retrouvé du galon avec une reprise de la tournée de la Guggen des Fifres et Tambours de Saint-Luc dans les restaurants et bars du village. Des ajustements sont encore nécessaires, nous y travaillons sans relâche.

Je relèverai aussi l'organisation de la visite du lapin de Pâques sur les pistes et au village pour la traditionnelle chasse aux œufs et l'intérêt toujours plus marqué lors de la Journée Suisse des moulins.

Notre traditionnel marché du 1er août et la fête Nationale restent évidemment les éléments incontournables de l'année. Malgré l'annulation des feux d'artifices en raison de la forte sécheresse, la fréquentation ne s'en trouva aucunement affectée.

S'ensuivit une grosse semaine pour notre comité lors du cinéma Open Air sur la place de la Marmotte avec un record d'affluence de plus de 140 personnes, de même pour la gestion de la cantine lors des prémices à l'alpage de Roua le week-end suivant.

Les travaux dans notre nouvelle cave progressent ; une équipe composée de volontaires et du comité ont participé à une journée de travaux pour excaver et remettre à niveau le sol. Au printemps, une nouvelle journée sera consacrée au lavage des murs et à l'installation de l'eau courante.

Les projets futurs : notre comité et celui de la SD d'Ayer proposeront une inauguration officielle du Grand Bisse une fois l'achèvement de sa restauration prévu en 2023. Nous attendons pour cela le feu vert des autorités communales dès la fin des travaux.

Nous envisageons avec un groupe de travail de proposer un événement lié au phare de la Bella-Tola pour les 90 ans de la SD en 2025, les informations suivront en temps voulu.

Notre comité se réjouit de la réorganisation de l'Association des Commerçants et Artisans de Saint-Luc (ACA). Félicitations au nouveau comité composé de Mme Mélanie Glassey-Roth, Présidente, Mme Hélène Salamin, secrétaire et M. Rui Veras, caissier. Il était de coutume d'avoir dans notre comité un membre désigné par l'ACA ainsi sa Présidente, Mme Mélanie Glassey-Roth, complètera notre équipe.

Selon les statuts, nous arrivons au terme des 4 ans d'activités, mais c'est avec une motivation intacte que nous nous mettons à disposition pour poursuivre notre mandat.

Je termine en remerciant mon comité pour le dévouement et le temps consacrés pour organiser et promouvoir une image dynamique de St-Luc ; les bénévoles sans qui rien ne serait possible, toute l'équipe de l'office et Anniviers Tourisme qui collaborent au bon fonctionnement de notre société.

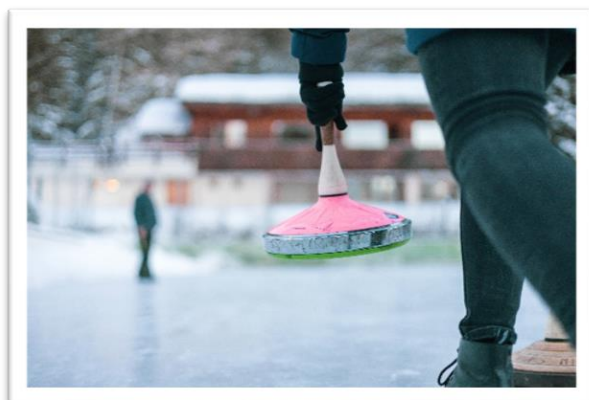
Au nom du comité, je vous adresse mes meilleurs vœux pour 2023 et avec un grand plaisir de vous rencontrer lors de nos futures manifestations.

Vincent Salamin, Président

Quelques faits saillants de 2021- 2022

Cave du Raccard

En cours de rénovation

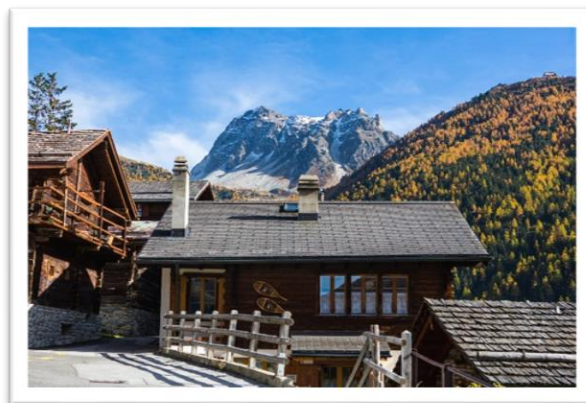


Curl'Charlette

L'animation a fait son retour au Prilet. 66 participants ont pu tester leur agilité à travers cette activité. Un bilan très satisfaisant pour cette reprise.

Visite du village

Carton plein cette année pour les visites du village avec plus de 141 participations sur l'année.



Découverte de la faune

54 participants ont pu découvrir au petit matin la faune locale accompagné par un chasseur.

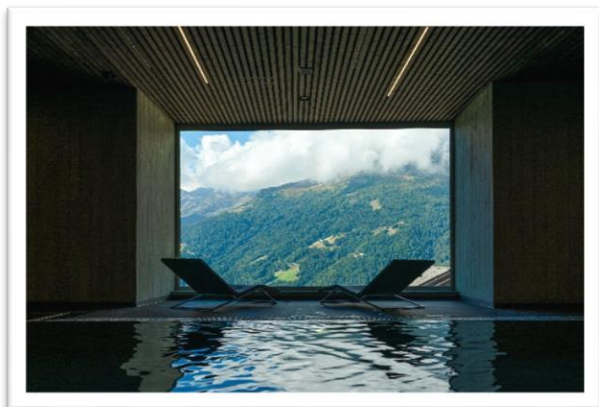


Journée des Moulins

La traditionnelle journée des moulins à fait son retour après deux années d'arrêt forcé. Visite des moulins et dégustation de raclettes ont rythmé cette journée.

Cinéma Open-Air

Une soirée hors-du temps avec le film « la Vache » pour le plus grand plaisir de 140 cinéphiles. Un nouveau record pour cette animation !



Grand Hôtel et Bains du Cervin

Totalement rénové entre 2020 et 2022, le Grand Hôtel du Cervin a rouvert ses portes. Le village dispose désormais de lits supplémentaires ainsi que d'une nouvelle piscine publique avec espace SPA.

Recettes d'exploitation	2021 / 2022	2020 / 2021	Budget 2022	Budget 2023
<u>Animation</u>				
Animation générale	31'528.18	28'377.88	27'000.00	28'000.00
Tennis	2'040.00	2'100.00	2'000.00	2'000.00
	33'568.18	30'477.88	29'000.00	30'000.00
<u>Ventes Diverses</u>				
Ventes diverses	923.70	175.00	1'000.00	1'000.00
	923.70	175.00	1'000.00	1'000.00
<u>Cotisations</u>				
Cotisations membres	13'200.00	14'000.00	13'000.00	13'000.00
Participation listes propriétaires privés	0.00	300.00	-	-
Cotisations Anniviers tourisme	10'000.00	10'000.00	10'000.00	10'000.00
	23'200.00	24'300.00	23'000.00	23'000.00
<u>Pertes sur débiteurs</u>				
	-200.00	-1'000.00	-	-
TOTAL RECETTES	57'491.88	53'952.88	53'000.00	54'000.00
Charges d'exploitations				
<u>Frais d'administration</u>				
Frais de port	249.10	187.35	250.00	300.00
Assurances	366.70	366.70	400.00	400.00
Total Frais d'administration	615.80	554.05	650.00	700.00
<u>Animations</u>				
Frais d'animation	35'520.40	30'127.60	43'000.00	43'000.00
	35'520.40	30'127.60	43'000.00	43'000.00
<u>Frais administratifs</u>				
Frais de comité et représentations	720.00	1'055.90	1'000.00	1'000.00
Charges et entretien Galerie	1'078.25	43.85	1'000.00	1'000.00
Location maison bourgeoise	2'000.00	2'000.00	2'000.00	2'000.00
Soutien manifestations locales	1'610.00	1'610.00	3'000.00	3'000.00
Autres frais d'administration	360.00	1'303.10	-	500.00
	5'768.25	6'012.85	7'000.00	7'500.00
<u>Publicité et promotion</u>				
Publicité, cartes et merchandising	0.00	689.25	700.00	700.00
	0.00	689.25	700.00	700.00
<u>Infrastructures</u>				
Entretiens et infrastructures	836.00	6'696.70	500.00	1'000.00
	836.00	6'696.70	500.00	1'000.00
Total Ch. Animation, pub et infra.	42'124.65	43'526.40	51'200.00	52'200.00
<u>Charges financières</u>				
Int., frais bancaires et encaissements	810.50	129.30	1'000.00	700.00
Amortissement	10'000.00	0.00	-	-
	10'810.50	129.30	1'000.00	700.00
Total Produits	57'491.88	53'952.88	53'000.00	54'000.00
Total Charges	53'550.95	44'209.75	52'850.00	53'600.00
Résultat	3'940.93	9'743.13	150.00	400.00
Revenus extraordinaires				
Revenus extraordinaires	0.00	1'185.25	-	-
Dissolution de provision	0.00	0.00	-	-
Charges extraordinaires	0.00	0.00	-	-
Résultat	3'940.93	10'928.38	150.00	400.00

ACTIF	31.10.2022	31.10.2021	PASSIF	31.10.2022	31.10.2021
<u>Actifs circulants</u>					
Caisse	3'530.50	2'682.75	<u>Capitaux étrangers à court terme</u>		
Banque Raiffeisen	70'221.65	51'259.37	Créanciers	651.50	1'437.30
Débiteurs	950.00	750.00	C/C Anniviers Tourisme SA	18.85	-
C/C Anniviers Tourisme SA	-	7'331.15	Passifs de régularisation	5'239.50	900.00
	74'702.15	62'023.27	Provision pour infrastructures	6'000.00	6'000.00
				11'909.85	8'337.30
<u>Actifs de régularisation</u>	2'190.00	355.40	<u>Capitaux étrangers à long terme</u>		
			Prêt Raiffeisen portant intérêt	15'000.00	18'000.00
<u>Titres</u>				15'000.00	18'000.00
Titres Remontées mécaniques	5'000.00	5'000.00			
Titres Anniviers Tourisme SA	3'600.00	3'600.00	<u>Fonds propres</u>		
	8'600.00	8'600.00	Provision à caractère de fonds propres	40'000.00	40'000.00
			Capital	58'641.37	47'712.99
<u>Actifs immobilisés</u>			Résultat de l'exercice	3'940.93	10'928.38
Galerie du Raccard	20'000.00	20'000.00		102'582.30	98'641.37
Cave	24'000.00	34'000.00			
	44'000.00	54'000.00			
TOTAL	129'492.15	124'978.67	TOTAL	129'492.15	124'978.67



Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale des membres de la société de développement de St-Luc

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes) de la société de développement de St-Luc pour l'exercice arrêté au 31.10.2022.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité de l'association alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

M. Benoît Salamin

M. Pierre-Yves Stoeri

St-Luc, le 21 décembre 2022



**Tous nos meilleurs vœux
pour l'année 2023 !**